



REPAS

Afin de garantir sa sécurité, il vous est **interdit de donner à manger ou à boire** à votre proche sans l'autorisation explicite d'un membre de l'équipe.



LEXIQUE

- **AVC (accident vasculaire cérébral)** : peut être d'origine ischémique ou hémorragique.
- **AVC ischémique** : obstruction d'une artère cérébrale qui limite l'approvisionnement en sang du cerveau.
- **AVC hémorragique** : rupture d'une artère cérébrale entraînant un saignement dans le cerveau.
- **AIT (accident ischémique transitoire)** : perte de la fonction cérébrale de courte durée, sans lésion persistante.
- **Anticoagulants** : médicaments permettant de fluidifier le sang.
- **Contentions** : mesure de protection permettant de limiter les mouvements afin d'éviter la mise en danger du patient, appliquées uniquement sur prescription médicale.
- **CPI (compression pneumatique intermittente)** : bottes sur les membres inférieurs permettant de favoriser la circulation sanguine.
- **Holter** : examen permettant l'enregistrement du rythme cardiaque durant 24 heures afin de détecter d'éventuels troubles.
- **Intimité** : respect de la personne dans ce qu'elle a de plus personnel : son corps, sa pudeur, ses émotions, son histoire et sa vie privée.
- **IRM** : examen permettant de visualiser de manière plus fine les éléments mous.
- **Isolement** : mesure de protection d'hygiène renforcée afin de limiter le risque de transmissions de virus et ou bactéries.
- **Personne de confiance** : personne désignée par le patient comme référent, consultant et relai dans la prise de décision, si le patient ne le pouvait plus.
- **Rééducation** : processus permettant de favoriser la récupération d'une ou de plusieurs partie du corps. Dans le cadre de l'AVC, plusieurs plans de rééducation peuvent être proposés : rééducation du langage via l'orthophonie, rééducation motrice via la kinésithérapie, réhabilitation psychique et sociale.
- **Scanner** : examen permettant de visualiser de manière globale la structure interne du corps.
- **Sédation** : méthode médicamenteuse permettant l'apaisement total de la personne afin de garantir le plus grand confort.
- **Sténose** : rétrécissement du diamètre d'une artère.
- **Thrombus** : caillot de sang se formant dans une artère.



VISITES

12h00 à 20h00

1

ARRIVÉE

- **Frapper à la porte** de votre proche afin de garantir l'intimité



2

ENTRÉE

- **Lavez vous les mains**
- Entrez **deux par deux**
- Sortez pendant les soins
- **Ne touchez pas** le matériel



3

SURVEILLANCE

Ne vous inquiétez pas : nous avons un report de toutes les alarmes et surveillances



4

INFORMATION

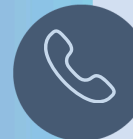
Les mineurs ne sont pas admis au sein du service.



5

APPELS

- Préférentiellement : 11h à 14h & 22h à 00h00
- Un seul membre de l'entourage référent



Ces règles permettent de garantir la qualité des soins fournis à votre proche et aux autres patients.

Toutes entraves pouvant porter atteinte au fonctionnement du service, elles donneront lieu à des restrictions de visite, afin de nous permettre de prendre soin de ceux qui vous sont chers dans les meilleures conditions.

EN_ADM_256_F

SAMU-POMPIERS



Livret d'accueil des proches

Unité Neuro-Vasculaire



Entrée A

Appels : 11h à 14h, puis 22h00 à 00h00

Unité de soins intensifs 1^{er} étage

04.91.17.14.79

Chambres 126 à 146

Unité conventionnelle 2^{ème} étage

04.84.52.08.97

Chambres 201 à 221



Ramsay Santé
Hôpital privé Clairval

Votre proche est hospitalisé au sein de l'unité neurovasculaire.

Nous mettons tout en œuvre pour que sa situation s'améliore au plus vite et que son hospitalisation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe est présente de manière continue afin de **garantir la meilleure prise en charge** possible. Elle se compose de **différents spécialistes** afin d'enrichir le parcours de soins : médecin neurologue, infirmier(e), aide-soignant(e), kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue, assistant(e) social(e), infirmier(e) coordinateur, responsable de service...

Le plateau est composé de deux unités distinctes, au fonctionnement similaire :

- **Unité de soins intensifs neurovasculaires**
- **Unité conventionnelle neurovasculaire**

La chambre de soins intensifs permet une surveillance rapprochée durant la phase aiguë, puis le passage en chambre d'unité conventionnelle se fait sur décision médicale.

Afin de garantir un suivi optimal, nous vous demandons de **nommer une personne référente** au sein de l'entourage, avec laquelle nous communiquerons de manière privilégiée et qui garantira la transmission des informations.

Elle pourra ensuite solliciter des **entretiens avec le médecin de garde** afin de formaliser les informations reçues.

De manière générale, ces entretiens ont lieu en début d'après-midi : à l'admission, lors de changements brutaux, ou de manière hebdomadaire.

Les nouvelles données par téléphone, par le personnel paramédical, sont succinctes et n'apporteront jamais de réponse médicale.

Des **représentants des différents cultes** sont disponibles. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe soignante afin d'y faire appel.



VOTRE CONFORT

Notre priorité

- **Restauration** : réfrigérateur, micro-ondes, snack, machines à café disponibles sur place
- **Parking** : ouvert de 06h00 à 21h00



LES ESPACES DE VIE

Lieux communs à respecter

- **Salon des proches**
Espace de repos & de répit
- **Couloirs du service**
Doivent restés dégagés, merci de ne pas y stagner



LE DOSSIER

Administratif

Dès que possible, merci de vous rendre au service admission à l'accueil de l'établissement afin de fournir :

- **Carte d'identité, passeport ou titre de séjour**
- **Attestation de sécurité sociale ou carte vitale**
- **Carte de complémentaire santé, mutuelle**



LES AFFAIRES

Pour maintenir les habitudes

Pour éviter les pertes, les effets personnels, les documents administratifs, ainsi que le dossier médical initial vous seront rendus.

Nous vous demandons de fournir le matériel de toilette nécessaire à votre proche et de veiller à le renouveler dès que besoin :

- **Gel douche**
- **Déodorant et parfum**
- **Brosse à dents et dentifrice**
- **Mousse à raser et rasoir**
- **Vêtements amples et confortables**
- **Brosse à cheveux**



NUMEROS UTILES

Qui joindre ?

- **Secrétariat médical : 04.88.15.96.08**
- **Assistante sociale : 04.65.38.20.76**



VOTRE AVIS

Anonyme & confidentiel

Votre avis est primordial afin de faire évoluer notre service. En fin de séjour vous pouvez nous aider en complétant avec votre proche le questionnaire de satisfaction de l'établissement

Enfin, nous vous invitons à nous faire part de toute directive de votre proche, concernant son état de santé, s'il venait à se dégrader.

Le don d'organes peut, dans certaines situations, permettre de sauver d'autres vies. L'équipe est là pour vous accompagner si la situation le nécessitait.